

1er septembre 2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RENTRÉE SCOLAIRE 2022

Pénurie d'enseignants, d'accompagnants pour les élèves en situations de handicap, d'infirmiers scolaires, mais aussi de conducteurs de bus scolaires... en ce jour de rentrée du 1er septembre, plus de 12 millions d'élèves et prêt de 900 000 enseignants payent les conséquences du bilan de Jean-Michel Blanquer.

Le nouveau ministre de l'Education nationale a regretté que 4.000 postes d'enseignants ne soient pas pourvus cette année. C'est pourtant son prédécesseur qui a supprimé 10 000 enseignants entre 2017 et 2022. Alors que nous avons lancé « plus de maîtres que de classes », avec la création de 60 000 postes entre 2012 et 2017, la promesse par le ministre d'« un professeur devant chaque classe » apparaît comme une mesure pansement pour réparer les réformes Blanquer.

Si le « concours exceptionnel de titularisation » proposé par M. Pap Ndiaye tente de rectifier la politique de contractualisation de ces dernières années, cela n'est pas une solution durable à la pénurie structurelle qui touche nos écoles. L'attractivité de ces métiers ne pourra passer que par une amélioration des conditions de travail, de formation et d'enseignement ainsi que par une vraie politique de revalorisation salariale. C'est ce que les députés socialistes défendent et c'est ainsi que, ces cinq dernières années, nous avons obtenu des premières améliorations concernant le statut des AESH et des AED, notamment sur la cdisation.

Ainsi, les mesures annoncées pour cette rentrée semblent toutes tenter de rattraper les mauvaises notes de Jean-Michel Blanquer, à l'image de la réintroduction des mathématiques dans le tronc commun du baccalauréat, après que leur suppression, il y trois ans, ait entraîné une chute de moitié du nombre d'élèves enseignant les mathématiques.

De plus, parce que l'école de la République a pour mission de donner les moyens à tous ses élèves de réussir, elle doit s'assurer que chacun d'eux ait accès aux manuels et aux fournitures scolaires nécessaires. Alors que la rentrée représente un cout important pour les familles, la gratuité des manuels et fournitures scolaires représenterait une réelle mesure de pouvoir d'achat pour les ménages et d'égalité entre les enfants. Nous demandons donc que l'Education nationale fournisse le matériel utile à la réussite de nos élèves.

En ce sens, j'ai déposé avec mes collègues de la NUPES une proposition de loi visant à garantir la gratuité de l'éducation. Cette proposition de loi propose de garantir l'égalité des conditions d'accès et d'apprentissage de tous les élèves en instaurant une gratuité réelle de l'éducation, en inscrivant dans la loi la gratuité des cantines, du transport, des sorties scolaires, des activités périscolaires, des manuels ainsi que des fournitures scolaires dans les établissements scolaires publics. Ces nouvelles dépenses seront prises en charge par l'État qui doit s'engager auprès des collectivités pour assurer sa mission de service public d'éducation, l'égalité, la santé et l'épanouissement scolaire de tous.

Enfin, comme défendu pendant la campagne, j'œuvrerai au sein de la commission des affaires culturelles et de l'éducation pour mettre fin à la logique comptable dans la gestion de nos écoles en faveur d'une véritable concertation avec les élus locaux, les équipes éducatives et les parents, créer un véritable statut de la fonction publique pour les AESH, développer et sécuriser la pratique du bilinguisme et permettre le passage d'épreuves du brevet et du bac en basque et occitan.



**IÑAKI ECHANIZ**

Député de la 4e circonscription  
des Pyrénées-Atlantiques



Assemblée nationale

126 rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP

[inaki.echaniz@assemblee-nationale.fr](mailto:inaki.echaniz@assemblee-nationale.fr)

01 40 63 19 52



Permanence parlementaire

8 avenue de la gare  
64400 Oloron Sainte-Marie

06 40 23 21 58

RETROUVEZ-MOI



[inaki\\_echaniz](#)



[Iñaki Echaniz](#)



[@Inakiechaniz](#)



[Iñaki Echaniz](#)



[inakiechaniz.fr](http://inakiechaniz.fr)